

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 28 janvier 2022 à distance

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. APPROBATION PV COLLÈGE 14 JANVIER 2022

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 14 janvier 2022.

2. PERSONNEL PROFESSIONNEL – HEURES SUPPLÉMENTAIRES – 3^E QUADRIM. 2021

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver le paiement des 555,48 heures supplémentaires des pompiers professionnels, solde au 31 décembre 2021, qui n'ont pas été récupérées durant le dernier trimestre 2021 ; D'inviter le commandant à rappeler aux chefs de poste de mieux surveiller les récupérations d'heures supplémentaires et de veiller à ne plus dépasser le quadrimestre suivant celui des prestations supplémentaires.

3. RECOUVREMENT REDEVANCES – CONTRAINTES HUISSIERS – 4^E TRIM. 2020

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de viser et de rendre exécutoire les contraintes jointes au dossier et relatives aux créances non-payées des périodes d'octobre à décembre 2020 ; De noter que les contraintes concernent 247 contraintes (factures) pour un total à recouvrer de 11.642,60 euros ; De charger le comptable spécial de la Zone de secours DINAPHI d'adresser lesdites contraintes aux huissiers de justice précédemment désignés par le Collège pour tentative de recouvrement.

4. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – OFFICIER VOLONTAIRE – FIN DE SERVICE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'acter la fin de service pour mobilité vers une autre zone d'un officier volontaire du poste de Dinant en date du 31 décembre 2021.

5. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SOUS-OFFICIER VOLONTAIRE – SUSPENSION DE NOMINATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la suspension de nomination d'un sergent volontaire au Poste de Dinant, pour une période d'un an à partir du 01^{er} février 2022.

6. PERSONNEL ADMINISTRATIF – FORMATION POUR CP (3 JOURS EN FRANCE)

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'autoriser le Conseiller en prévention à assister au colloque des 22 au 24 mars 2022 à Bourges (France) organisé par la société SIOEN, sans aucune prise en charge par la zone des frais de déplacement et sans assimilation à des jours de prestations.

7. PERSONNEL ADMINISTRATIF – FIXATION DES ÉVALUATIONS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de fixer les évaluations de 14 agents administratifs ; D'envisager de d'écarter de la proposition d'évaluation d'un agent administratif ; De notifier la présente décision aux agents concernés.

Par le collège,

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,
Christophe BASTIN

